

Les sites Internet des conseils scolaires francophones canadiens en milieu minoritaire : ressources indispensables pour les couples mixtes (interlinguistiques / interculturels)

Jules Rocque

Numéro 32, automne 2011

Recherches et réflexions sur les identités francophones dans l'Ouest canadien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rocque, J. (2011). Les sites Internet des conseils scolaires francophones canadiens en milieu minoritaire : ressources indispensables pour les couples mixtes (interlinguistiques / interculturels). *Francophonies d'Amérique*, (32), 21–44. <https://doi.org/10.7202/1014043ar>

Résumé de l'article

L'article présente les résultats d'une cueillette de données virtuelles (2008 et 2010) à partir d'un échantillon de sites Internet de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF). À la lumière de la transformation du profil de la clientèle qui fréquente les écoles de langue française en milieu francophone minoritaire (63 % provenant de couples mixtes ayant l'anglais comme langue de fonctionnement), l'étude cherche à voir quelle place occupe la langue anglaise dans les sites Internet et, plus particulièrement, quel type d'information est disponible pour les parents qui ne parlent pas le français. Malgré une certaine amélioration dans l'information disponible en anglais, l'auteur propose des recommandations qui pourraient améliorer la communication entre les autorités scolaires et leur clientèle.

Les sites Internet des conseils scolaires francophones canadiens en milieu minoritaire : ressources indispensables pour les couples mixtes (interlinguistiques / interculturels)¹

Jules Rocque

Université de Saint-Boniface

NOS HABITUDES DE CONSOMMATION d'aujourd'hui sont telles que notre premier réflexe, lorsque nous voulons nous renseigner sur un produit ou un service quelconque, consiste à nous brancher à Internet. En quelques secondes, nous nous trouvons devant de nombreux renseignements, certains plus pertinents que d'autres, sur toutes sortes de sujets : la fiabilité d'un appareil électronique, l'évaluation d'une voiture étrangère et les services de plomberie disponibles à proximité, à titre d'exemples. Le cyberspace nous offre une source inépuisable d'information.

De nos jours, les technologies de l'information et des communications [TIC] exercent leur influence dans toutes les sphères de la vie. Au cours des deux dernières décennies, plus ou moins, les ordinateurs, les téléphones cellulaires et Internet ont modifié nos activités au quotidien et notre comportement, que ce soit au travail ou dans notre vie sociale (Sciadas, 2006 : 5).

Si nous imaginons le parent qui, dans son esprit de consommateur averti, soucieux d'une éducation de qualité pour son enfant, cherche à se renseigner sur les écoles de son quartier ou d'ailleurs, les programmes et services offerts, la mission et la vision du conseil scolaire, etc., nous pouvons conclure qu'Internet deviendra pour lui un outil de choix. Ajoutons maintenant la dimension langagière du parent consommateur, et plus précisément, de celui qui, ne parlant pas le français, désire se renseigner sur l'éducation de langue française en milieu francophone minoritaire. Dans le cas de cette clientèle, l'importance d'offrir de

¹ Dans cet article, le couple mixte (interlinguistique / interculturel), aussi appelé couple exogame dans la recherche, désigne un parent parlant français et l'autre, une autre langue, principalement l'anglais.

l'information en anglais dans le site Internet de la commission scolaire ou de l'école prend tout son sens.

La recherche nous confirme que l'utilisation du courrier électronique comme outil de communication « permet de favoriser une collaboration privilégiée entre l'école et la famille » (Karsenti, Larose et Garnier, 2002 : 385). En dépit des situations problématiques que la gestion des technologies de l'information et de la communication (TIC), entre l'école et les parents, peut parfois occasionner, le sain et judicieux emploi de ces outils technologiques, à l'ère numérique, demeure une réalité incontournable dont les bénéfices dépassent largement les inconvénients.

Un site Internet bien conçu, maintenu à jour, convivial, fonctionnel et contenant des renseignements utiles et pertinents pour la clientèle ciblée peut devenir un excellent outil de communication entre les concepteurs (le conseil scolaire et l'école) et ses destinataires (les parents, les élèves et les membres de la communauté) (Nicoll, 2001). Il peut aussi représenter un précieux véhicule qui facilite le partage de l'information sur les particularités d'un programme quelconque, les services disponibles, la mission et la vision de l'organisation, sans oublier la promotion auprès d'une clientèle potentielle, apte à fréquenter ses établissements (Hill, Tucker et Hannon, 2010). Dorit Tubin et Sarit Klein (2007), en citant les études de Brent Davies et Linda Ellison, de Izhar Oplatka et de Helen M. Marks et Jason P. Nance², soulignent combien le site Internet peut aller jusqu'à influencer le choix d'une école par les parents.

C'est précisément dans ce contexte que nous vous proposons l'article qui suit, fondé sur les résultats d'une cueillette de données virtuelles dans le cadre d'une recherche échelonnée sur trois ans (2008 à 2010)³, soutenue par l'Alliance de recherche universités-communautés sur les identités

² Brent Davies et Linda Ellison, *Strategic Marketing for Schools: How to Harmonise Marketing and Strategic Development for an Effective School*, London, Pitman, 1997 ; Izhar Oplatka, « The Characteristics of the School Organization and the Constraints on Market Ideology in Education: An Institutional View », *Journal of Education Policy*, vol. 19, n° 2 (mars 2004), p. 143-161 ; Helen M. Marks et Jason P. Nance, « Contexts of Accountability Under Systematic Reform: Implications for Principal Influence on Instruction and Supervision », *Educational Administration Quarterly*, vol. 43, n° 1 (février 2007), p. 3-37.

³ Les données ont été actualisées en juillet 2012. Si vous désirez en connaître davantage, communiquez avec l'auteur (jrocque@ustboniface.ca).

francophones de l'Ouest canadien (ARUC-IFO). Dans un premier temps, nous présenterons la problématique et la question à l'étude pour ensuite décrire la méthodologie. Suivront la présentation et la discussion des résultats, puis, dans la conclusion, la proposition de recommandations.

Problématique

Nous constatons la place qu'occupent les TIC dans la vie des citoyens et dans la relation avec leur milieu. Dans le cadre de cette étude, nous traiterons plus spécifiquement du rôle que les autorités scolaires en milieu francophone minoritaire au Canada donnent à l'espace virtuel (les sites Internet) comme moyen privilégié de communication entre le conseil scolaire et sa clientèle de couples mixtes.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) regroupe les représentants de 31 conseils scolaires francophones et acadiens de partout au pays, à l'exception du Québec. En 2008-2009, elle comptait plus de 139 000 élèves regroupés dans 635 écoles. Elle est la voix politique des parents et, grâce à sa structure administrative, elle intervient tant sur le plan politique que pédagogique en matière d'éducation de langue française au Canada.

Parmi ces 139 000 élèves se trouve un nombre grandissant d'enfants issus de couples mixtes. En 2001, 63 % des enfants francophones d'âge scolaire (5 à 17 ans) venaient de couples mixtes. Dans l'Ouest canadien, ce pourcentage s'élevait à 82 %. Rodrigue Landry affirme que « le pourcentage d'enfants issus de couples exogames était de 66 % en 2006, ce qui confirme la tendance lourde d'une croissance graduelle du taux d'exogamie » (2010 : 32). À l'intérieur de ces familles, la langue anglaise devient également la langue dominante au foyer, freinant ainsi la transmission du français (Landry, 2010). Malgré cette réalité, si ces familles déploient d'importants efforts pour maintenir et favoriser un haut niveau de francité familioscolaire⁴, elles peuvent espérer contribuer au bilinguisme additif⁵ chez leurs enfants, tout en soutenant le mandat

⁴ La francité familioscolaire se définit comme la présence et l'usage du français dans la famille et à l'école.

⁵ Le bilinguisme additif est l'acquisition d'une langue seconde sans nuire à la connaissance ou au maintien de la langue première, ce qui permet de posséder des compétences langagières élevées dans les deux langues.

socioculturel et linguistique de l'école (Landry et Allard, 1997). En tenant compte de la réalité de ce profil familial particulier, de la dynamique langagière (anglais à la maison et français à l'école) et de l'appui nécessaire du milieu scolaire, nous avons choisi d'étudier la façon dont la FNCSF fait usage des sites Internet comme outils de communication avec cette clientèle.

Nous reconnaissons qu'il y a une certaine réticence à « angliciser » certaines pratiques dans les écoles de langue française en milieu minoritaire. Multiplier les occasions où l'anglais est présent (communications écrites, annonces publicitaires, mots de bienvenue, etc.) dans les écoles de langue française peut sembler aller à l'encontre du mandat de l'école. Cependant, si nous acceptons que la clientèle qui fréquente ces écoles a changé, nous accepterons aussi que certaines pratiques doivent changer. C'est ainsi que tous les parents deviendront des alliés et soutiendront la mission de l'école de langue française.

Contexte théorique

Les études antérieures de Howard Giles, Richard Bourhis et Donald Taylor (1977), traitant de la vitalité ethnolinguistique⁶, ainsi que celle de Wallace E. Lambert (1975), portant sur le développement du bilinguisme additif, toutes deux reprises et redéfinies par Rodrigue Landry et Réal Allard (1990), servent de fondements théoriques à la présente étude. Si nous espérons soutenir les efforts de la communauté de langue minoritaire et la voir s'épanouir, il faut d'abord assurer une certaine organisation ou structure formelle :

L'accès à des institutions, telles les écoles, gérées par la minorité contribue à cette organisation et à cette vie sociale et permet à la communauté de demeurer active et distincte dans ses nombreux contacts avec les autres groupes linguistiques qui l'entourent (Rocque, 2008 : 3).

Cependant, en plus des institutions, il faut un solide partenariat entre l'école et le foyer. La dominance réelle de la langue anglaise, tant dans les communautés de langue française en milieu minoritaire que dans

⁶ La vitalité ethnolinguistique se définit comme une approche conceptuelle qui cherche à identifier les facteurs structuraux (les caractéristiques démographiques, le statut social, le soutien institutionnel) qui déterminent si une communauté minoritaire (francophone) demeurera une entité distincte et active dans ses relations avec d'autres groupes dans la société (majorité anglophone).

les foyers francophones, exige que le milieu scolaire cherche par tous les moyens à solidifier le dialogue entre l'école et la maison. L'école doit jouer un rôle d'accompagnement en accueillant et en sensibilisant les parents sur leur rôle dans le maintien d'une forte francité familioscolaire. Le site Internet, entre autres, peut servir d'outil de communication privilégié, en rendant disponibles des renseignements pertinents pour les parents, dans leur langue, sur la mission de l'éducation de langue française et sur le rôle des parents dans le soutien du mandat de l'éducation de langue française. De telles initiatives peuvent faire la différence entre le maintien ou la perte de la langue minoritaire, passant ainsi d'un bilinguisme additif au bilinguisme soustractif.

Objectifs et question à l'étude

Nous proposons trois principaux objectifs dans le cadre de cette étude : 1) vérifier la présence d'hyperliens dans les sites Internet des conseils scolaires de la FNCSF qui mènent à de l'information ou à des ressources en anglais destinées aux parents ne parlant pas français dont les enfants fréquentent ou non l'école de langue française en milieu minoritaire ; 2) si l'hyperlien existe, vérifier si l'onglet est visible et accessible dès la page d'accueil du site, et s'il est affiché en anglais ; et 3) analyser le contenu des hyperliens disponibles dans les sites Internet des conseils s'adressant à la clientèle des couples mixtes et en faire un inventaire.

La principale question à l'étude se résume donc ainsi : en consultant le site Internet d'un conseil scolaire de la FNCSF, le parent ne parlant pas français du couple mixte peut-il trouver facilement des renseignements pertinents et utiles au sujet de l'éducation de langue française en milieu minoritaire au Canada et des ressources susceptibles de le soutenir dans son rôle de parent ?

Méthodologie

En faisant appel à l'analyse de contenu comme méthode de traitement de données qualitatives, en 2008 et en 2010, nous⁷ avons utilisé une fiche

⁷ Nous remercions particulièrement Madina Coulibaly (2008) et Mélanie Dubois (2010), assistantes de recherche, qui ont contribué à la cueillette de données.

de cueillette documentaire (voir l'annexe) pour analyser le contenu des 31 sites Internet de la FNCSF. Après avoir recueilli des renseignements généraux (date d'accès au site, nom du conseil scolaire, nombre d'élèves et d'écoles, ville, etc.), nous avons porté le chapeau du parent non francophone afin de repérer toute information en anglais susceptible de nous renseigner sur l'éducation de langue française, les politiques et les pratiques du conseil ou tout autre document ou hyperlien présent qui pourrait nous éclairer sur le conseil scolaire (Rocque, 2011a).

Conscient des limites du présent article, nous avons choisi de présenter l'analyse de 10 des 31 conseils scolaires. Soucieux d'avoir une représentation de l'ensemble du territoire canadien, nous nous sommes penché sur des conseils scolaires de tailles variées, catholiques et publics, représentant 32 % de l'ensemble des conseils scolaires de la FNCSF et 28 % des élèves qui y sont inscrits. Tous les conseils retenus ont une composante urbaine et rurale.

1. Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF)
2. Conseil scolaire du Centre-Nord n° 2 de l'Alberta (CSCN)
3. Conseil des écoles fransaskoises (Saskatchewan) (CEF)
4. Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)
5. Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO)
6. Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales de l'Ontario (CSDCAB)
7. Conseil scolaire de district Centre-Sud-Ouest (CSDCSO)⁸
8. Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSDNE)
9. Conseil d'éducation du district scolaire 05 du Nouveau-Brunswick (CEDS05)
10. Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse (CSAP)

Profil des conseils scolaires

Le tableau 1 présente le profil de chaque conseil scolaire retenu pour l'analyse en fonction du nombre d'écoles et d'élèves qui s'y trouvent.

⁸ Maintenant Centre scolaire public Viamonde de l'Ontario.

Tableau 1
Profil des conseils scolaires (sites Internet analysés)

Conseils scolaires – province	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
1. CSF – CB	39	4 065
2. CSCN – AB	14	2 550
3. CEF– SK	13	1 131
4. DSBM – MB	21	4 771
5. CSCNO – ON	39	6 807
6. CSDCAB – ON	10	628
7. CSDCSO – ON	39	7 382
8. CSDNE – ON	12	1 625
9. CEDS05 – NB	20	5 550
10. CSAP – NE	20	4 242

Source : FNCSCF 2008-2009 (dans Rocque, 2011b : 88).

Résultats

Reconnaissant le très grand volume de données recueillies dans le cadre de cette analyse de contenu virtuel, nous nous limiterons à une présentation partielle des résultats.

Hyperliens en anglais dans les sites Internet

En cours d'analyse, nous désirions savoir si les sites Internet des conseils scolaires avaient ou non un hyperlien destiné aux couples mixtes et menant à des renseignements en anglais. Le tableau 2 nous donne un aperçu des sites des conseils aux deux périodes d'analyse (2008 et 2010). Un crochet (« √ ») confirme la présence dans le site Internet d'un onglet / hyperlien destiné aux couples mixtes, tandis qu'un tiret (« – ») en signifie l'absence.

Pour les conseils scolaires où il y avait un onglet / hyperlien⁹ en anglais « *English* », soit en 2008 ou 2010, nous nous sommes intéressés d'abord à la nature du lien (titre, visibilité, emplacement dans le site) et ensuite aux renseignements qui s'y trouvaient. Les sites qui répondaient aux critères

⁹ Précisons que les sites Internet et les hyperliens cités dans l'article ont été consultés en 2008 et 2010. Certains ne sont peut-être plus disponibles aujourd'hui.

Tableau 2
Hyperlien dans le site Internet destiné aux couples mixtes

Conseils scolaires – province	Hyperlien 2008	Hyperlien 2010
1. CSF – CB	√	√
2. CSCN – AB	–	√
3. CEF– SK	–	–
4. DSFM – MB	–	–
5. CSCNO – ON	–	–
6. CSDCAB – ON	–	–
7. CSDCSO – ON	√	√
8. CSDNE – ON	√	√
9. CEDS05 – NB	–	√
10. CSAP – NE	√	√

Source : Sites Internet des conseils scolaires.

étaient : le CSF – CB, le CSCN – AB, le CSDCSO – ON, le CSDNE – ON, le CEDS05 – NB et le CSAP – NE. Examinons donc le premier site.

Le CSF (Colombie-Britannique) offrait une variété d’hyperliens, facilement identifiables et accessibles, avec divers renseignements destinés aux couples mixtes en 2008 et en 2010 : communiqués de presse invitant les parents à participer à des sessions d’information sur la façon d’inscrire leurs enfants à l’école de langue française, les avantages d’une éducation française et les critères d’admission ainsi que les numéros de téléphone à composer pour obtenir de l’information additionnelle.

Le CSCN (Alberta) n’avait pas d’hyperlien destiné aux couples mixtes en 2008. En 2010, cependant, dans le coin supérieur droit, se trouvait la fonction « *English* ». Quand nous cliquions sur ce lien, nous avions accès à d’autres hyperliens ainsi qu’à une page contenant de l’information générale sur le conseil scolaire (nombre d’écoles et d’élèves; territoire géographique; services), le financement et les programmes des écoles. On notait aussi un paragraphe sur les couples mixtes et l’admissibilité de leurs enfants aux écoles du conseil, et un lien vers une ressource disponible destinée à cette clientèle. Dans la colonne de gauche, sur la page destinée aux parents formant des couples mixtes, il y avait d’autres onglets / hyperliens en anglais offrant des renseignements

divers sur l'admission, « *Registration* » ; le transport, « *Transportation* » et le calendrier scolaire, « *School calendars* ». Il y avait aussi un endroit où les parents pouvaient s'inscrire pour recevoir électroniquement un rapport sommaire des activités du conseil scolaire.

Le CSDCSO (Ontario) offrait aussi un hyperlien « *English Information* », visible sur sa page d'accueil de 2008 et 2010, et de l'information en anglais destinée aux couples mixtes. En 2010, le « *Message from the Director of Education* » ([<http://www.csdcsso.on.ca/index.php?q=english>]) mentionnait l'engagement et le travail de qualité du personnel ainsi que le soutien indispensable reçu des parents, des bénévoles et des élèves. Le message se terminait par la présentation de la vision (énoncé des valeurs) du conseil et des services offerts (ex. : centres de la petite enfance, maternelle à temps complet).

En choisissant l'hyperlien « Parents » à la page d'accueil du CSDCSO en 2008 et 2010, nous accédions à une page intitulée « Pourquoi une école de langue française? », dans laquelle nous pouvions lire, sous la rubrique « Langue, apprentissage et société » : « En ce qui concerne, [*sic*] les parents, tuteurs ou tutrices qui ne parlent pas le français [le soulignement dans le texte représente un autre hyperlien], ils peuvent toujours obtenir de l'information en anglais en communiquant avec la direction d'école » ([<http://www.csdcsso.on.ca/csdcsso/?q=pourquoi>]). Si nous cliquions sur cet hyperlien, nous accédions à une page destinée aux couples mixtes, avec des renseignements en anglais. En voici les principales rubriques, sous lesquelles nous pouvions lire de l'information additionnelle en anglais : « *Why French-language schools?* » ; « *Interest in the French language: a matter of attitude and habit* » ; « *Who can attend a school in the* Conseil scolaire de district Centre-Sud-Ouest? » ; « *French-language rights holders* » ; « *Those who are not French-language rights holders* » ; « *Registration Procedures* ». Le CSDNE (Ontario) comptait trois hyperliens principaux destinés aux couples mixtes : « *English* », « *Translate to English* » et « *PRESS RELEASES* ». Les deux premiers se retrouvaient sur la page d'accueil. En 2008, nous trouvions, bien visible, du côté gauche de la page, en liste avec d'autres rubriques (ex. : Conseil, Services, Nouvelles écoles, Transport scolaire, etc.), le premier hyperlien « *English* ». En 2010, l'hyperlien « *English* » se trouvait toujours sur la page d'accueil, mais cette fois-ci, disposé à l'horizontale avec les rubriques mentionnées ci-dessus.

En choisissant « *English* », nous accédions à une page intitulée « *Mixed families* ». Cette page définissait la notion d'exogamie, citait quelques statistiques sur le pourcentage de couples mixtes en Ontario et précisait que la famille qui favorise un haut niveau de francité familioscolaire contribue au bilinguisme additif : « *Studies show that parents also help [their children become fluently bilingual] when they encourage the use of French at home and enrol their children in a francophone school* » ([http://csdne.edu.on.ca/mixed_families.asp]). La dimension culturelle figurait également dans cette section : « *Children in culturally mixed families have the potential to become **fluently bilingual** [en gras dans le texte original] and identify with francophone and anglophone culture* » ([http://csdne.edu.on.ca/mixed_families.asp]). Les couples mixtes pouvaient aussi poursuivre leur réflexion sur le choix de l'école, leurs habitudes langagières familiales, la dimension culturelle, etc., car il y avait des questions à leur intention sous la rubrique : « *What's best for my child?* », dont « *What language(s) should we speak to our children?* » et « *Do we want our children to be bilingual?* », à titre d'exemples. Le site fournissait aussi de l'information sur les liens entre la famille et la communauté francophone lorsque le couple mixte choisit l'école, la garderie ou la maternelle de langue française pour son enfant. « *Such institutions exist to fill a need among francophone and exogamous families for services **tailored** [en gras dans le texte original] to their situation.* »

De l'hyperlien « *Translate to English?* », situé dans le coin supérieur droit de la page d'accueil, les parents accédaient à une page qui offrait un outil de traduction ([www.translate.google.com]), tout en donnant les directives sur la façon de l'utiliser. Sous la rubrique « *English* », nous avions accès à l'hyperlien « *PRESS RELEASES* ». Ce dernier contenait plus d'une dizaine de communiqués de presse en anglais, en format PDF, donnant les nouvelles en bref des rencontres régulières du conseil scolaire ([<http://www.csdne.edu.on.ca/pressreleases.asp>]).

Le CEDS05 (Nouveau-Brunswick) n'avait dans son site Internet aucun hyperlien destiné spécifiquement aux couples mixtes en 2008. Cependant, en cliquant sur la rubrique « Francisation », on voyait apparaître la traduction d'une annonce de camp de francisation ([<http://www.district5.nbed.nb.ca/francisation.htm>]). En 2010, nous retrouvions la rubrique « *French School? Why not?* » donnant accès à d'autres hyperliens : « *General Information* », « *French Courses* », « *Family Nights* », « *Summer*

Camps », « *Movie Clubs* », « *Cultural Bins* », « *Family Activities* » et « *Internet Links* ».

Le premier hyperlien, « *General Information* », mentionnait brièvement les critères de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la loi scolaire qui rendaient les familles (élèves) admissibles à l'éducation de langue française et les personnes-ressources qui offraient des services de francisation tant au niveau du district que dans 14 des 20 écoles. La deuxième rubrique, « *French Courses* », précisait s'il y avait ou non des cours offerts aux parents. « *Family Nights* » nous renseignait sur des soirées organisées deux ou trois fois par année, destinées aux familles de couples mixtes. Lors de ces soirées, les familles pouvaient rencontrer d'autres personnes, participer à des jeux et à des activités et partager un goûter. On y trouvait également des renseignements sur les personnes-ressources des écoles. En outre, les parents avaient accès à de l'information sur les camps d'été (francisation) destinés aux enfants qui s'inscriraient aux écoles du district scolaire, sur des soirées de cinéma, sur des trousseaux culturelles contenant plusieurs objets visant à rehausser la présence du français à la maison : magazine, jeux de société, CD, DVD, livres, etc. L'hyperlien « *Family Activities* » contenait des documents en format PDF (un par mois) présentant une activité (bricolage, vocabulaire, cuisine, etc.) selon un thème lié au temps de l'année. Chaque document était rédigé en français. Le dernier hyperlien destiné aux couples mixtes proposait une série d'hyperliens variés dont le contenu était en français : guide des langues; jeux en français; organismes (association et fédération) de soutien aux parents francophones.

Le CSAP (Nouvelle-Écosse) avait ajouté un hyperlien destiné aux couples mixtes en 2008. « *Welcome... Bienvenue* », placé à la page d'accueil, sous l'onglet « *English* », donnait accès à des renseignements variés sur l'éducation de langue française. On y trouvait les critères d'admissibilité, rédigés en anglais, selon l'article 23 de la *Charte*, ainsi que d'autres conditions qui pourraient donner accès à l'éducation de langue française, allant au-delà de l'article 23, la démarche pour faire une demande et la personne-ressource à contacter : « *Some children of non-entitled parents might be admitted to a CSAP school after approval by the local admission committee* » ([http://www.csap.ednet.ns.ca/info_pub/anglais.htm]). La mission du conseil scolaire s'y trouvait également, rédigée en anglais. En 2010, le CSAP remplace la fonction « *English* » de

la page d'accueil par « *English Info* » et la place sous l'hyperlien « Élèves et parents » de la page d'accueil, la rendant ainsi moins visible.

Discussion : hyperliens en anglais dans les sites Internet

Nous constatons qu'entre 2008 et 2010 il y a eu un peu de changement en ce qui concerne la présence d'information en anglais destinée aux couples mixtes dans les sites Internet des dix conseils scolaires qui ont fait l'objet de l'analyse. De quatre conseils sur dix (40 %) qui offraient de l'information en anglais en 2008, ce nombre est passé à six sur dix (60 %) en 2010.

Parmi les conseils scolaires qui donnaient de l'information en anglais aux couples mixtes, nous cherchions à savoir si l'hyperlien, ou la rubrique y donnant accès, était placé de façon visible dans le site au même titre que les autres hyperliens/onglets du site. Nous avons constaté que cinq des six conseils avaient un hyperlien/onglet avec un titre en anglais, destiné aux couples mixtes sur la page d'accueil de leur site. Placés sur la première page du site, ces liens devenaient visibles et, par conséquent, plus accessibles aux parents ne parlant pas français qui désiraient se renseigner sur l'éducation de langue française sans être obligés de se livrer à une chasse au trésor dans tout le site Internet.

Le CSAP en Nouvelle-Écosse était la seule exception. Pour une raison que nous ignorons, la fonction « *English* », sur la page d'accueil du conseil en 2008, avait été déplacée sous l'onglet « Élèves et parents » en 2010, et avait été changée pour « *English Info* », la rendant ainsi invisible lorsque le parent non francophone accédait à la page d'accueil du site Internet du conseil scolaire. Nous sommes d'avis qu'un véritable accueil du couple mixte, et plus particulièrement du parent ne parlant pas français, commence par de petits gestes comme celui-ci : rendre visible et accessible un onglet/hyperlien en anglais sur la page d'accueil du site Internet du conseil scolaire ou de l'école, afin de donner au parent accès à de précieux renseignements et faciliter la compréhension du mandat, de la mission et de la raison d'être de l'éducation de langue française en milieu minoritaire. Cette information permet aussi aux responsables de l'école et du conseil scolaire d'offrir des outils d'accompagnement aux couples mixtes en leur faisant part de l'importance du partenariat école-foyer pour maintenir et soutenir un niveau élevé de francité familioscolaire. La place du français à la maison, les habitudes langagières de la famille

et l'attitude de chacun envers la langue minoritaire peuvent toutes être soutenues grâce à ce dialogue virtuel entre les principaux acteurs.

Avant de passer à la nature du contenu disponible en anglais dans les sites Internet des conseils de la FNCSF qui ont fait l'objet de la présente analyse, nous tenons à présenter le potentiel d'Internet comme outil de communication entre un conseil scolaire et sa communauté de parents. Tout en reconnaissant qu'un conseil scolaire de langue majoritaire au Canada n'a pas le même mandat sur le plan socioculturel (maintenir la langue minoritaire et contribuer à son épanouissement), nous sommes d'avis que l'exemple retenu illustre très bien comment un conseil scolaire peut faire appel à la technologie pour communiquer avec une communauté scolaire présentant une très grande diversité culturelle et linguistique.

Le Peel District School Board ([<http://www.peelschools.org/>]) est un des plus grands conseils scolaires publics de langue anglaise au Canada. Situé au sud-ouest de Toronto, il couvre une superficie de 1 254 kilomètres carrés, compte 233 écoles et plus de 150 000 élèves. Quand nous accédons au site du conseil, nous voyons dans la colonne de droite de la page d'accueil la mention « *Links to other languages* ». Immédiatement en dessous, nous comptons huit langues en plus de l'hyperlien « *More languages* », qui donne accès à une trentaine de langues additionnelles. Fait intéressant, le français se situe à la toute fin de cette longue liste. Pour chaque langue, une page s'ouvre donnant accès à 17 autres hyperliens qui comportent de l'information variée destinée aux parents : « *Welcome* », « *Get the facts* », « *Welcome Centre* », « *Register* », « *Parents Boost Learning* », « *Parents Fact Sheets* », « *Parents Tip Sheets* », « *Student Stuff* », « *Schools* », « *Calendar* », etc. Chacun de ces onglets mène à une multitude d'autres renseignements dans autant de langues. Nous ne suggérons pas que les conseils scolaires de langue française en milieu minoritaire investissent de précieuses ressources, déjà limitées, pour traduire leur site Internet en tagalog, punjabi, hindi, vietnamien, mandarin, grec, espagnol, etc. L'idée serait plutôt de s'assurer d'avoir, au minimum, un onglet/hyperlien en anglais, visible et accessible de la page d'accueil, qui serait facilement repérable par le parent non francophone du couple mixte. Derrière cet hyperlien se trouverait une quantité limitée, mais bien choisie, de renseignements pertinents susceptibles d'intéresser et d'aider ces parents. Cela dit, souhaitons qu'un jour les parents immigrants, qui contribuent aussi

à maintenir et à élargir l'espace francophone partout au Canada, puissent lire un message d'accueil dans leur langue dans le site Internet, qui les renseignerait en même temps sur l'éducation de langue française en milieu minoritaire et sur l'importance de soutenir la deuxième langue officielle du pays, fragilisée par la domination de la langue majoritaire.

Si nous nous arrêtons maintenant sur la nature de l'information placée dans les sites Internet, nous remarquons qu'il y a des ressemblances d'un site à l'autre ainsi que quelques différences. Le tableau 3 donne le sommaire des sites Internet ainsi que le type d'information que nous y trouvons. Les résultats sont placés en ordre de fréquence selon la nature de l'information présente dans chaque site (indiquée par un crochet (« √ »)).

L'ensemble des six conseils scolaires ayant un hyperlien offre aux couples mixtes de l'information en anglais sur l'éducation de langue française, tout en soulignant certains services disponibles ou diverses autres données : la francisation, le transport, le financement, le territoire géographique, la dynamique langagière au foyer, etc. Ces renseignements permettent aux parents d'avoir une meilleure connaissance de l'éducation de langue française en milieu minoritaire. Dans le but de choisir une école ou un programme pour leurs enfants, les parents font appel aux ressources disponibles en ligne. En 2010, le site Internet du CSCN (Alberta) proposait une référence avec hyperlien à une ressource, publiée spécifiquement pour les couples mixtes évoluant en milieu minoritaire (Taylor, 2007). Nous avons visité le site le 18 juin 2011 pour constater que cet hyperlien n'y était plus. Nous ne pouvons pas offrir d'explication. Nous croyons que chaque site Internet de la FNCSF devrait avoir ce type d'information destinée aux couples mixtes, permettant ainsi un meilleur dialogue entre les principaux acteurs en présence.

Cinq des six conseils scolaires affichent de l'information en anglais sur la clientèle admissible à l'éducation de langue française. Si certains détails varient d'un site à l'autre (ex. : référence ou non à l'article 23 de la *Charte*), tous en traitent. Encore ici, si l'on considère les particularités de la clientèle admissible à l'école de langue française, ces renseignements doivent être accessibles et visibles dans l'affichage du site.

Tableau 3
Nature de l'information dans le site Internet des conseils scolaires analysés (2008 et 2010)

	Conseils scolaires – province					
Nature de l'information dans le site	CSF – CB	CSCN – AB	CSDCSO – ON	CSDNE – ON	CEDS05 – NB	CSAP – NÉ
Info générale sur l'éducation de langue française (francisation, transport, calendrier, petite enfance, langue au foyer, culture)	√	√	√	√	√	√
Info sur les critères et procédures d'admission, l'article 23 de la <i>Charte</i> , ayants droit	√	√	√		√	√
Info sur les ressources et services offerts aux couples mixtes (familles, enfants) : jeux, cours de français, activités, liens Internet, nouvelles, etc.		√	√	√	√	
Numéro de téléphone et coordonnées de la personne-ressource responsable des couples mixtes ou de la francisation	√				√	
Info sur la mission, la vision et les valeurs			√			√
Définition et pourcentage de couples mixtes et info sur le bilinguisme (francité)	√			√		
Communiqués de presse – info sur le conseil scolaire	√			√		
Message de la direction générale			√			
Outil de traduction				√		

Quatre des six conseils mentionnent de nombreux services offerts aux couples mixtes pour les aider dans le choix d'une école de langue française, allant des activités de rassemblement des familles aux cours de français pour les parents, en passant par des liens en ligne offrant différents moyens d'encourager l'apprentissage de la langue française. Nous voulons souligner l'importance, voire la nécessité, de soutenir les couples mixtes, particulièrement en ce qui concerne le maintien d'un haut niveau de francité familioscolaire. Landry et Allard (1997) nous rappellent d'ailleurs que ce n'est pas le phénomène de l'exogamie en soi qui contribue à l'assimilation des francophones en milieu minoritaire, mais plutôt les efforts que mettent ces familles à faire une plus grande place à la langue minoritaire à la maison, contribuant ainsi à un plus haut taux de transfert linguistique de la langue minoritaire.

Deux des six conseils présentaient les personnes responsables des services de soutien en francisation aux enfants issus de couples mixtes. De cette manière, les conseils scolaires manifestaient leur désir d'accueillir et d'accompagner cette clientèle au sein de leur organisation. Landry (2003), dans une étude pour la Commission nationale des parents francophones, soulignait l'importance de ne pas négliger cette clientèle, admissible à l'école de langue française selon les critères de l'article 23 de la *Charte* et dont le nombre ne cesse de croître partout au pays.

La mission, la vision et les valeurs de l'éducation de langue française ont été abordées dans deux des six sites Internet. Seulement deux conseils ont explicitement défini et présenté le phénomène d'« *exogamy* », tout en fournissant des statistiques sur le pourcentage de familles mixtes dans leur province, les habitudes langagières de ces familles et l'importance de soutenir la langue et la culture francophones dans un milieu majoritairement anglais. Lorsqu'un parent se penche sur le choix d'une école pour son enfant, il cherche un établissement qui reflète ses valeurs et sa philosophie. Le mandat de l'école (sa mission et sa vision) devrait être clairement exposé en anglais dans le site Internet, si le conseil scolaire espère le rendre accessible aux couples mixtes.

Le communiqué de presse (« *Press Releases* ») est un outil de communication disponible dans deux sites Internet qui s'adressent aux couples mixtes. Dans l'un des conseils (CSF – CB), on l'utilise pour inviter les parents aux sessions d'information en vue de l'admission de leurs enfants à l'école de langue française tandis que dans l'autre (CEDS05 – NB), on offre un sommaire en anglais des principales activités du conseil.

Encore ici, nous avons d'excellents exemples d'outils qui tissent un lien entre la structure formelle de l'organisation et sa clientèle. Sans aller jusqu'à dire que l'on doit tout traduire dans le site Internet et reproduire ainsi un système parallèle à celui de l'immersion, qui s'adresse à une clientèle autre que celle décrite dans l'article 23 de la *Charte*, les sites Internet des conseils scolaires de la FNCSF et ceux de ses quelque 600 établissements scolaires partout au pays doivent, au minimum, être en mesure de communiquer en anglais aux couples mixtes les grandes lignes de ce qui se passe dans les écoles et les conseils scolaires.

Une direction générale place un « *Message from the Director of Education* » dans le site Internet du conseil destiné spécifiquement aux couples mixtes, dans lequel se trouvent des renseignements variés (voir les détails ci-dessus dans l'analyse du CSDNE – ON). Nous sommes d'avis qu'un « *Message from the Director of Education* » et un « *Message from the Chairperson of the Board* » doivent figurer à la page d'accueil, sous un onglet bien visible, de chaque site Internet de l'ensemble des conseils scolaires de la FNCSF. Selon les données présentées dans la problématique au début de notre article, l'accueil d'un très grand nombre de couples mixtes et de leurs enfants dans le système scolaire francophone demeure essentiel si nous espérons contribuer à la survie de nos écoles. Il est impossible d'ignorer cette clientèle, qui est à la hausse dans l'ensemble des écoles de la FNCSF (Landry, 2010).

D'ailleurs, bien que ce ne soit pas l'objet de la présente étude, il faudrait considérer sérieusement et dans un avenir très rapproché, l'ajout d'autres langues dans les sites Internet des conseils scolaires de la FNCSF (particulièrement les conseils qui accueillent un grand nombre d'immigrants francophones sur leur territoire). En s'inspirant du Peel District School Board, mentionné ci-dessus, et sans avoir à investir d'énormes sommes d'argent, les conseils scolaires pourraient montrer concrètement leur désir d'accueillir ces membres de plus en plus nombreux dans la communauté francophone canadienne, tout en leur offrant des outils et des suggestions sur la façon de soutenir les mandats de l'école de langue française. Rappelons-nous que l'immigration change le visage et la dynamique langagière et sociale du Canada et que cette réalité est là pour rester. « En 2006, les allophones¹⁰ formaient 20,1 % de la population, en hausse par rapport à 2001 (18,0 %). Le poids des

¹⁰ Allophones : personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

francophones (y compris au Québec) a diminué, passant de 22,9 % à 22,1 %, tout comme celui des anglophones, qui est passé de 59,1 % en 2001 à 57,8 % en 2006 » (Statistique Canada, 2007).

Finalement, un seul site Internet oriente les couples mixtes vers un outil de traduction en ligne, espérant faciliter la compréhension de documents et de textes exclusivement disponibles en français. L'hyperlien « *Translate to English?* », disponible sur la page d'accueil du conseil, nous oriente vers les étapes à suivre pour utiliser l'outil de traduction Google ([www.translate.google.com]). Après un essai à partir d'un extrait de « Devise / Mission / Vision » et du « Message du DG » du site Internet du CSDNE – ON, il faut reconnaître, malgré certaines limites, que l'outil est convivial et donne des résultats tout de même intéressants. Le parent non francophone du couple mixte aurait une très bonne compréhension du message véhiculé en faisant appel à cet outil. Il faut donc conclure qu'un tel hyperlien / onglet devrait figurer à la page d'accueil de chaque conseil scolaire de la FNCSF.

Conclusion

L'ère numérique et l'avènement d'Internet et de ses nombreux outils virtuels, dont le courriel, les réseaux sociaux et les sites, ont redéfini les habitudes de communication et de recherche d'information chez les parents, les élèves et les membres du personnel du domaine de l'éducation. Il n'est plus possible d'ignorer l'importance d'un site Internet comme moyen de communication entre un conseil scolaire (et ses écoles) et sa clientèle, les parents et les élèves. Nous avons voulu poser un regard critique sur la situation actuelle des sites Internet de la FNCSF en analysant plus spécifiquement la place réservée au contenu anglais destiné à la clientèle des couples mixtes.

Ces couples mixtes, ciblés par l'article 23 de la *Charte* et dont l'anglais est la principale langue d'usage au foyer (Landry, 2010), sont de plus en plus nombreux. La recherche a bien montré l'importance de maintenir un niveau élevé de francité familioscolaire, de maximiser la place de la langue minoritaire tant à l'école qu'au foyer, d'accueillir et d'accompagner¹¹ les couples mixtes, si nous espérons soutenir nos communautés de langue

¹¹ Pour en connaître davantage sur l'importance de l'accueil et de l'accompagnement des couples mixtes dans le système scolaire de langue française en milieu minoritaire, voir Jules Rocque (2011c).

française en milieu minoritaire et contribuer à leur épanouissement (Landry et Allard, 1997 ; Rocque, 2006a). Les couples mixtes deviennent donc des alliés incontournables de l'école dans sa lutte pour freiner les tendances du transfert linguistique du français vers l'anglais, qui sont à la hausse au Canada depuis les années 1971 (Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil¹², cités dans Landry, 2010 ; Statistique Canada, 2007).

Dans les dix sites Internet analysés ici, nous avons constaté une légère augmentation de l'offre d'information destinée aux couples mixtes. En effet, quatre sites sur dix (40 %) offraient une telle information en 2008 et ce nombre est passé à six sur dix (60 %) en 2010. Nous jugeons cet accroissement insuffisant, particulièrement lorsque nous considérons la place que doit occuper le site Internet d'un conseil scolaire comme outil privilégié de communication avec les parents de ses élèves, sans oublier son potentiel en tant qu'outil de promotion auprès d'une clientèle admissible à l'école de langue française. Izhar Oplatka et Jane Hemsley-Brown¹³, cités dans Tubin et Klein (2007), ont constaté que parmi toutes les initiatives et tous les moyens utilisés pour informer les parents au sujet des nombreuses activités de l'école et pour en faire la promotion, on trouve les soirées portes ouvertes, les assemblées publiques avec les parents, les médias, les brochures et prospectus. Or le site Internet demeure le grand absent. Bien que, dans le présent article, nous nous soyons intéressé aux sites Internet des conseils scolaires de la FNCSF, il faudrait se pencher sur la place qu'occupent les sites Internet des écoles de ces conseils scolaires et la façon dont celles-ci utilisent Internet comme outil de communication, d'accompagnement et de promotion auprès de leur clientèle de couples mixtes.

En analysant la nature de l'information disponible dans les sites destinés aux couples mixtes, nous observons que tous les conseils offrent des renseignements sur l'éducation de langue française aux parents, tout en faisant connaître les différents services qui leur sont offerts ainsi qu'à leurs enfants. Les critères d'admission, selon la *Charte*, et les procédures à suivre figurent dans le site de cinq des six conseils (83 %), tandis que des

¹² *Les langues au Canada : recensement de 2001*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Patrimoine canadien et Statistique Canada, 2004.

¹³ Izhar Oplatka et Jane Hemsley-Brown, « The Research on School Marketing: Current Issues and Future Directions, *Journal of Educational Administration*, vol. 42, n° 3, p. 375-400.

idées de soutien aux couples mixtes et à leurs enfants se trouvent dans le site de quatre des six conseils (66 %). D'autres types d'information (voir le tableau 3) témoignent de la diversité des renseignements pouvant être mis dans un site Internet.

La FNCSS, dans sa réflexion collective, doit se rappeler les nombreux avantages d'une meilleure exploitation des sites Internet comme outils de communication, d'accompagnement et de promotion : l'espace d'entreposage virtuel, presque illimité; la variété des modes de présentation de l'information (texte, images, vidéo, musique, animation); la facilité de la correction et de la mise à jour des données, sans oublier l'accessibilité partout sur la planète, entre autres. Quand un conseil scolaire se penche sur ses efforts de planification stratégique, il ne devrait pas négliger l'importance d'avoir un site Internet bien conçu, car il viendra compléter les stratégies de communication et de marketing plus traditionnelles (Davies et Ellison, cités dans Tubin et Klein, 2007).

Recommandations

Lorsque nous naviguerons dans le monde virtuel dans un avenir très rapproché, nous espérons voir se multiplier, un peu partout dans les sites Internet de la FNCSS et de ses écoles, les renseignements en anglais destinés spécifiquement à la clientèle présente et potentielle des écoles. Sans vouloir imposer le contenu ni le limiter, il serait important de pouvoir y repérer facilement ces éléments clés (en anglais) :

- un onglet « *For our English-speaking parents/guardians* », « *Welcome* », visible à la page d'accueil;
- un mot d'accueil et de bienvenue de la direction générale et de la présidence du conseil scolaire;
- les formulaires d'inscription et les étapes à franchir pour s'inscrire à l'école (en précisant les critères d'admission);
- l'énoncé de mission et de vision ainsi que les principaux buts du conseil et de ses écoles;
- un sommaire historique de l'éducation de langue française (tant sur les plans national et provincial que local);
- un mot sur ses programmes et les ressources à la disposition des couples mixtes ainsi que des renseignements sur les personnes-ressources capables d'aider cette clientèle;

- un sommaire du rôle et des responsabilités de chaque acteur (école, famille et communauté) en vue de soutenir, maintenir et rehausser le niveau de francité familioscolaire en milieu minoritaire;
- un calendrier des événements spéciaux (réunions du conseil, activités de rassemblement, etc.) qui serait mis à jour régulièrement;
- les grandes lignes de la planification stratégique;
- des hyperliens donnant accès aux politiques¹⁴, aux règlements et aux procédures administratives s'adressant spécifiquement aux couples mixtes;
- une composante interactive, invitant les parents à entrer en communication avec les membres du personnel du conseil et de ses écoles (en s'assurant d'avoir une personne-ressource désignée spécifiquement pour le maintien et la gestion au quotidien d'un tel outil virtuel, sans quoi les internautes, parents d'élèves déjà inscrits, tout comme ceux qui cherchent à se renseigner, abandonneront rapidement le site si personne ne répond à leurs questions).

Nous terminons en reconnaissant que le site Internet d'un conseil scolaire ou d'une école comporte des limites en ce qui concerne son potentiel de communication – tout comme un dépliant publicitaire ou une rencontre publique avec un groupe de parents. Cela dit, la FNCSEF pourrait fournir des ressources limitées pour préparer l'esquisse des renseignements jugés essentiels, destinés à la clientèle des couples mixtes, à afficher dans les sites Internet (évitant ainsi que tous reprennent le même travail). Il reviendrait à chaque conseil par la suite d'y insérer des particularités régionales.

Nous espérons que cette réflexion initiale, à la suite d'une analyse partielle des 31 sites Internet de la FNCSEF, suscitera un dialogue qui se transformera ensuite en actions, afin de multiplier les efforts pour accueillir et accompagner ces couples mixtes qui constituent une proportion importante de l'ensemble de la clientèle dont les enfants fréquentent les écoles de langue française en milieu francophone minoritaire au Canada.

¹⁴ Pour consulter une politique « exemplaire », voir Rocque (2006b).

Annexe**Fiche de cueillette documentaire dans les sites Internet**

Alliance de recherche universités-communautés (ARUC)

« Le phénomène de l'exogamie et la gestion scolaire francophone
en milieu minoritaire »

- 1) Date d'accès au site :
- 2) Nom du conseil scolaire :
- 3) Nombre d'élèves (M-12^e) et nombre d'écoles :
- 4) Ville et province (territoire) :
- 5) Personne responsable du dossier (titre/fonction et courriel) :
- 6) Adresse Internet du conseil : <http://www.cscfsa.ab.ca/>
- 7) Lien en anglais destiné aux foyers non francophones : oui ou non
 - 7a) Autres liens ou documents disponibles en anglais : oui ou non
 - 7b) Si oui, quels sont la nature des liens et des informations retrouvées, les destinataires, et l'adresse [<http://...>]
- 8) Y a-t-il une politique qui parle de l'exogamie, des foyers interlinguistiques, interculturels, de l'accueil des nouveaux venus, linguistique, communication qui énonce les pratiques sur la langue d'usage à l'intérieur du conseil? Si oui, donne la référence (numéro et titre de la politique; identifie le numéro du paragraphe spécifique et le numéro de la page) et l'adresse [<http://...>]. Si moins de 3 pages, l'imprimer et surligner paragraphes pertinents. Sinon, copier et coller texte pertinent et insérer l'adresse [<http://...>] comme référence dans le document Word.
- 9) Y a-t-il d'autres documents pertinents qui traitent du sujet? Si oui, donne la référence (numéro et titre de la politique, document, n° du paragraphe spécifique) et l'adresse [<http://...>].
- 10) Documents consultés sans preuve d'usage de l'anglais :
- 11) Imprime la page d'accueil du site consulté.

BIBLIOGRAPHIE

- GILES, Howard, Richard BOURHIS et Donald TAYLOR (1977). « Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, Londres, Academic Press, p. 307-348.
- HILL, Grant M., Michael TUCKER et James HANNON (2010). « An Evaluation of Secondary School Physical Education Websites », *Physical Educator*, vol. LXVII, n° 3 (automne), p. 114-127.
- KARSENTI, Thierry, François LAROSE et Yves Daniel GARNIER (2002). « Optimiser la communication famille-école par l'utilisation du courriel », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXVIII, n° 2, p. 367-390.
- LAMBERT, Wallace E. (1975). « Culture and Language as Factors in Learning and Education », dans Aaron Wolfgang (dir.), *Education of Immigrant Students*, Toronto, OISE Press, p. 55-83.
- LANDRY, Rodrigue (2003). *Libérer le potentiel caché de l'exogamie : profil démolinguistique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale*, étude réalisée pour le compte de la Commission nationale des parents francophones, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques ; Ottawa, Commission nationale des parents francophones.
- LANDRY, Rodrigue (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle : là où le nombre le justifie ... V*, rapport de recherche préparé pour la Commission nationale des parents francophones, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1990). « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *La revue canadienne des langues vivantes = The Canadian Modern Language Review*, vol. 46, n° 3, p. 527-553.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1997). « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXIII, n° 3, p. 561-592.
- NICOLL, Leslie H. (2001). « Quick and Effective Website Evaluation », *Lippincott's Case management*, vol. VI, n° 4 (septembre-octobre), p. 220-221.
- ROCQUE, Jules (2006a). *L'éducation en français langue première : étude sur le phénomène de l'exogamie et la gestion scolaire en milieu minoritaire – une étude de cas du Conseil scolaire Centre-Est de l'Alberta*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- ROCQUE, Jules (2006b). « Vers l'élaboration d'une politique de l'exogamie dans le cadre de la gestion scolaire francophone en milieu minoritaire », *Revue de la common law en français*, vol. 8, p. 121-153.

- ROCQUE, Jules (2008). « Évolution des clientèles scolaires et défis de la direction d'école en milieu francophone minoritaire de l'Ouest canadien », dans Normand Pettersen, Jean-Sébastien Boudrias et André Savoie (dir.), *Entre tradition et innovation, comment transformons-nous l'univers du travail?*, actes du 15^e Congrès de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-11.
- ROCQUE, Jules (2011a). *Validation des sondages auprès des directions d'école; cueillette de données auprès des groupes de parents et des sites Internet des autorités scolaires de langue française de l'Ouest canadien sur la thématique des couples mixtes et la gestion scolaire francophone en milieu minoritaire*, deuxième rapport de recherche présenté aux partenaires scolaires et communautaires dans le cadre de l'Alliance de recherche universités-communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien (ARUC-IFO), Winnipeg, Collège universitaire de Saint-Boniface et ARUC-IFO, [En ligne], [http://www2.ustboniface.ca/cusb/jroque/Rapport_2_Rocque_validation_directions_parents_Internet_ARUC_version_definitive_revision_000.pdf].
- ROCQUE, Jules (2011b). « La francophonie de l'Ouest canadien : aperçu démographique », dans Jules Rocque (dir.), *La direction d'école et le leadership pédagogique en milieu francophone minoritaire : considérations théoriques pour une pratique éclairée*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 71-98.
- ROCQUE, Jules (2011c). « La participation de couples mixtes à la gestion scolaire francophone », dans Jules Rocque (dir.), *La direction d'école et le leadership pédagogique en milieu francophone minoritaire : considérations théoriques pour une pratique éclairée*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 191-218.
- SCIADAS, George (2006). « La vie à l'ère numérique », Série sur la connectivité, Division des sciences de l'innovation et de l'information électronique (DSIIE), Ottawa, Statistique Canada, [En ligne], [<http://www.statcan.gc.ca/pub/56f0004m/56f0004m2006014-fra.pdf>] (12 juin 2012).
- STATISTIQUE CANADA (2007). *Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006*, Ottawa, Statistique Canada, No 97-555-XIF.
- TAYLOR, Glen (2007). *Fusion: I'm with you 2: Raising a Bilingual Child in a Two-Language Household*, Calgary, K. J. Millar Production.
- TUBIN, Dorit, et Sarit KLEIN (2007). « Designing a School Website: Contents, Structure and Responsiveness », *Planning and Changing*, vol. XXXVIII, n^{os} 3-4, p. 191-207.